

LES FEMMES DANS LES FACULTÉS DE THÉOLOGIE CATHOLIQUE

Edito

PAR CLARISSE TESSON

Ces derniers mois, le projet a pris toute son ampleur et d'utiles comparaisons ont pu naître. En effet, si les archives des quatre universités allemandes (Tübingen, Munich, Münster et Mayence) qui avaient été ciblées ont pu être dépouillées, des séjours de recherche à Paris et à Strasbourg ont permis d'étoffer nos recherches côté français. On s'aperçoit qu'il y a bien un mouvement général qui se dessine : que ce soit en Allemagne, où les femmes ont été admises dès le début du XX^e siècle comme auditrices en théologie, ou en France, où c'est le cas plus tardivement, on constate un tournant dans les années 1950. Durant cette décennie, ces diverses facultés s'écrivent pour savoir ce que les unes et les autres ont décidé en termes d'accès des femmes aux grades en théologie. La décennie 1950 apparaît en ce sens comme un moment de bascule, bien que le nombre de femmes étudiant dans les facultés de théologie n'augmente réellement qu'à la fin des années 1960.

Cette newsletter propose deux études de cas centrées sur les facultés de théologie de l'Institut Catholique de Paris et de Münster, qui célèbrent toutes deux un anniversaire en 2025. Münster célèbre les 80 ans de l'arrivée des femmes en théologie catholique, tandis que l'Institut Catholique de Paris fête ses 150 ans, ce qui donnera lieu en fin d'année à des journées d'étude où l'arrivée des femmes en théologie devrait être à l'ordre du jour.



Sommaire

Edito
PAGE 1

L'Institut Catholique de Paris : une présence féminine en théologie discrète, accélérée par le Concile
PAGE 2

Les 80 ans de l'ouverture aux femmes de la faculté de théologie catholique à Münster
PAGE 8

Questionnaire et interviews
PAGE 14



L'Institut Catholique de Paris : une présence féminine en théologie discrète, accélérée par le Concile

PAR CLARISSE TESSON

À l'occasion du centenaire de la faculté de théologie de l'Institut Catholique de Paris (ICP), un ouvrage anniversaire montrait qu'un changement saisissant était survenu dans le but assigné à l'enseignement délivré comme dans le public étudiantin : en 1878, l'école de théologie nouvellement créée au sein de l'ICP (lui-même apparu en 1875) accueillait une trentaine d'étudiants, tous clercs ; en 1973, la faculté se transformait en UER de Théologie et de Sciences religieuses, comprenant 1 500 étudiants, en majorité des laïcs (1). Le mouvement est général, puisque la faculté de théologie catholique de Strasbourg effectue quant à elle une réforme en 1971, pour acter que les études ne visent pas d'abord à la formation des clercs, comme c'était le cas au moment de sa création au tout début du XX^e siècle. Si l'arrivée des femmes en théologie n'est pas la seule composante expliquant ce renversement, elle y prend tout de même une part importante qu'il convient de préciser.

Il faut d'emblée dire que la présence des femmes à l'ICP est plutôt ancienne, encouragée par son premier recteur, Mgr d'Hulst. Ce dernier s'inscrivait dans la lignée de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans qui invitait dès les années 1870 à « attirer [les femmes chrétiennes] au travail de l'esprit », y voyant un moyen de mieux attirer à la foi leurs maris, avec qui elles partageraient plus. En 1896, il écrivait dans une lettre-circulaire :

D'autres peuvent ne pas partager cette manière de voir. Ils peuvent croire que la femme serait mieux dans son rôle en renonçant à l'influence intellectuelle pour s'enfermer dans le domaine de l'action purement morale. Mais qu'importe cette préférence ? Elle ne changera pas la tendance du siècle. Elle n'empêchera pas que, autour de nous, beaucoup de femmes recherchent la haute culture et que, pour leur donner satisfaction, de grands efforts se fassent, de grandes institutions se créent, des méthodes s'élaborent, qu'en un mot tout un système de haute éducation féminine s'organise en France et ailleurs. Cela est déjà presque partout un fait accompli. Or, à ne considérer que notre pays, il faut reconnaître que l'initiative est partie des ennemis de notre foi. La discussion parlementaire qui a précédé l'établissement des lycées de filles en a fourni la preuve évidente. Les catholiques ont bien vu le péril, mais ils ont cru le conjurer par l'abstention, en tenant leurs filles éloignées de ces centres intellectuels suspects, sans se préoccuper d'en créer de meilleurs (2).



Pour Mgr d'Hulst, plutôt que de laisser les jeunes chrétiennes aller sur les bancs de l'Université laïque et « boire à ces sources malsaines ou douteuses », il faut créer de nouvelles structures dans les instituts supérieurs catholiques. Dès 1897, il crée ainsi des cours pour jeunes filles à l'ICP. À sa suite, Mgr Baudrillart, recteur entre 1907 et 1942, constate que le mouvement d'accès des femmes aux études supérieures ne va qu'en se renforçant et estime qu'il est du devoir des catholiques de proposer des cours pour jeunes filles au sein de l'Institut Catholique de Paris, quand bien même ce dernier accueille de jeunes ecclésiastiques peu accoutumés à la fréquentation de jeunes filles. Il rappelle qu'en ce sens, en 1911, a été créé à sa demande un cours supérieur de religion pour les femmes, cours de trois ans permettant de passer en revue « les vérités fondamentales de la philosophie spiritualiste, de la religion naturelle et de la religion révélée (3). »

S'il est favorable à l'accueil d'étudiantes à l'Institut Catholique de Paris, pour éviter aux jeunes filles les mauvaises fréquentations de l'Université, Mgr Baudrillart est en revanche très réticent à leur intégration au sein de la faculté de théologie. En 1935, deux femmes y sont présentes comme auditrices libres, Xénia Dravert et Marie-Madeleine Davy. La première, d'origine russe, est arrivée en France pour ses études supérieures, d'abord en philosophie à la Sorbonne, puis en lettres et philosophie à l'ICP. La seconde a elle aussi commencé par étudier la philosophie à la Sorbonne, où elle a été l'élève d'Etienne Gilson, avant de s'inscrire en théologie à l'ICP, où elle avait déjà été inscrite, en lettres, dans les années 1920. Un rapport privé du recteur, daté de 1936, rappelle qu'elles sont autorisées à suivre des cours, à condition de ne pas aspirer aux grades (4). Mais, en 1937, Marie-Madeleine Davy demande à pouvoir valider des grades en théologie, ce qui donne lieu à une correspondance entre Baudrillart et la Congrégation des séminaires et des universités, à Rome. Le recteur est extrêmement réticent à l'idée que cette femme qui a fondé en 1933 les Dominicaines de Saint-Jacques - communauté religieuse féminine promouvant un apostolat intellectuel, à l'instar des frères prêcheurs sur lesquelles elles calquent leur formation -, soit la première docteure en théologie de l'ICP, ce qui lui donnerait une autorité majeure alors qu'il ne semble guère l'apprécier. Il l'accuse en effet de s'être attribuée des grades universitaires qu'elle n'avait pas, mais aussi d'avoir fait de sombres tractations financières au sein de sa communauté (5). Marie-Madeleine Davy n'obtient finalement pas gain de cause.



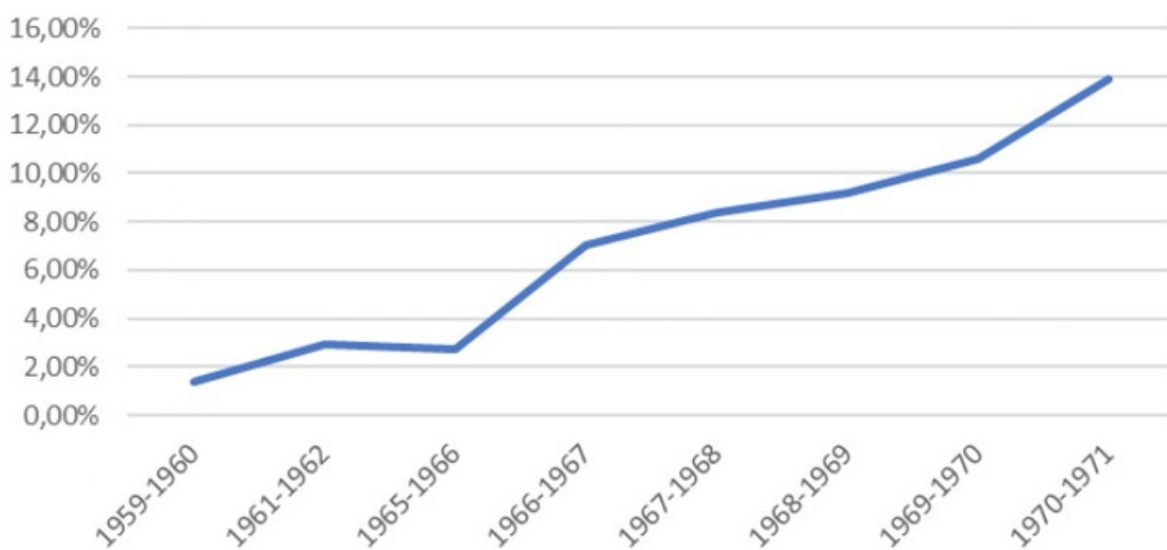
Marie-Madeleine Davy.



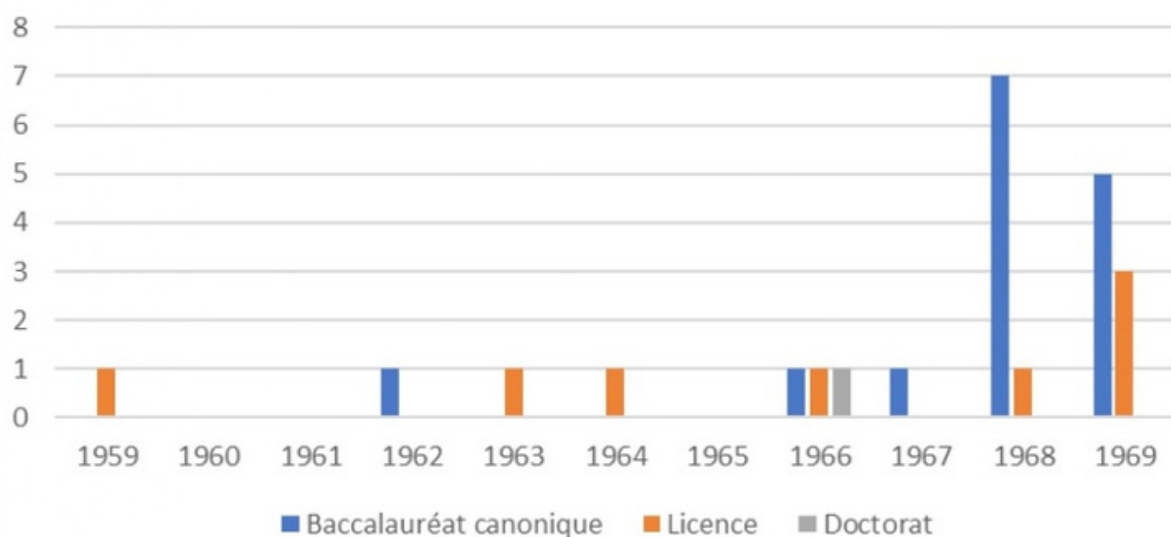
Dans les années 1940, on compte environ cinq femmes auditrices libres, mais il est difficile d'avoir une idée précise du nombre d'auditrices. En effet, si certaines sont officiellement inscrites dans les registres d'inscriptions des étudiants, en qualité d'auditrices, d'autres ne le sont pas et l'on découvre au petit bonheur la chance que telle ou telle suivait en fait un ou deux cours en théologie catholique au travers des recherches faites dans les fiches étudiantes. Il semble que ce soit seulement à la fin des années 1950 que se pose vraiment la question de les admettre comme étudiantes, autorisées à valider des grades. Le conseil de la faculté de théologie aborde la question lors de plusieurs séances de l'année 1958 (6). La question semble venir du cas de Marie-Yvonne Caplain, qui étudie la théologie depuis 1955 avec brio, après avoir validé une licence de philosophie à la Sorbonne. Il est intéressant de voir que, plutôt que de consulter la Congrégation des Séminaires et Universités - la chose est jugée inutile « puisque la Constitution apostolique [*Deus scientiarum*, 1931], par son silence, autorise le fait » (7) -, le doyen s'informe de la situation en Allemagne, à Louvain et aux États-Unis, qui apparaissent ainsi comme les trois autres grands pôles de la théologie universitaire. Le rapport donne ainsi une idée précise de la situation en Allemagne en 1958 : Munich a déjà décerné deux doctorats en théologie catholique et un en droit canonique, tandis que Münster vient de supprimer, un an plus tôt, « l'obligation du sous-diaconat pour obtenir les grades, et admis les femmes à y prétendre » (8). Dans d'autres facultés, comme Bonn ou Mayence, le sous-diaconat ou le diaconat est exigé pour prétendre aux grades. À Trêves ou Tübingen, les femmes sont admises à la licence, mais pas au doctorat, qui suppose la prêtrise. Décision est finalement prise par le conseil du recteur, puis par les évêques protecteurs de l'ICP, de poursuivre le mouvement engagé par Munich et Münster. En juin 1959, Marie-Yvonne Caplain est ainsi la première femme à valider une licence de théologie. Les graphiques suivants montrent qu'il faut attendre la fin des années 1960 pour que le nombre de diplômées comme celui d'étudiantes n'augmentent réellement. Il n'est pas improbable que le concile Vatican II (1962-1965), qui encourageait à renforcer la formation des laïcs dont l'apostolat était consacré, ait joué un rôle dans cette accélération.



Proportion de femmes parmi les étudiants de la faculté de théologie catholique



Premières diplômées en théologie catholique de l'ICP





La première femme à valider un doctorat de théologie à l'ICP, en 1966, est sœur Elisabeth Germain (1923-2005), qui était auxiliaire du sacerdoce (9). Dès son inscription en thèse, en 1959-1960, elle commence à donner des cours au sein de l'Institut Supérieur de Pastorale Catéchétique (ISPC). Elle soutient en 1966 une thèse sur « La catéchèse du salut dans la France de la Restauration » et enseigne jusqu'en 1988 en théologie pastorale au sein de l'ISPC.

Il ne faudrait pas oublier, en cherchant à retracer l'accès des femmes à la théologie à l'ICP, l'existence de structures intermédiaires comme peuvent l'être l'ISPC, créé en 1950 auprès de la faculté de théologie pour former les cadres de l'enseignement religieux dans les diocèses et les congrégations, ou encore l'Institut supérieur de formation doctrinale pour les religieuses. Ce dernier, fondé en 1953, en une décennie qui voit de nombreux encouragements de Rome à renforcer la formation doctrinale des religieuses, disparaît en 1969, alors que les femmes sont désormais admises à étudier directement au sein de la faculté de théologie (10). C'est d'ailleurs dans ce genre de structures que l'on retrouve les premières enseignantes, à l'instar de sœur Elisabeth Germain. La même année, en 1960, sœur Christiane Hourticq, elle aussi auxiliaire du sacerdoce, est quant à elle la première enseignante à proprement parler de la faculté de théologie, comme assistante en théologie dogmatique. L'arrivée des premières enseignantes en théologie à l'ICP devrait faire l'objet d'une publication prochaine de Brigitte Cholvy, professeur émérite de théologie de l'ICP, sujet sur lequel nous ne nous attarderons donc pas.



(1) Joseph Doré (dir.), *Les Cent ans de la faculté de théologie*, Paris, Beauchesne, UER de théologie et de sciences religieuses ICP, 1992, p. 52.

(2) Lettre de Mgr d'Hulst, juillet 1896, citée par Alfred Baudrillart, *La Question des Étudiantes et le Devoir des Catholiques. Rapport lu au Congrès diocésain de Paris le 26 février 1912*, Paris, Imprimerie Paul Feron-Vrau, 1912, p. 3-4.

(3) *Ibid.*, p. 27.

(4) Archives de l'Institut Catholique de Paris - 165 RBa : Baudrillart – correspondance Vatican (1919-1941) : lettre de Mgr Baudrillart à Mgr Ruffini, 19 juillet 1937. Voir aussi Alfred Baudrillart, *Les Carnets du cardinal Baudrillart*, tome 5, 20 novembre 1935-11 avril 1939, p. 527.

(5) Archives ICP - « Assemblée des évêques 1936 » : « Rapport privé du recteur 1936 ».

(6) Archives ICP : E43 Théologie – Registres – PV du Conseil (1949-1972).

(7) *Ibid.*, compte rendu de la séance du 20 novembre 1958.

(8) *Ibid.*, séance du 28 février 1959.

(9) Pour plus d'informations, se référer au volume publié en hommage : Joël Molinario (dir.), *Le catéchisme et les catéchismes. Hommage à Sœur Elisabeth Germain. Session de rentrée de l'ISCP, 22 septembre 2009, Cahiers internationaux de théologie pratique, Actes V*, publié en ligne en 2013. [<https://www.pastoralis.org/acte-n-5-le-catechisme-et-les-catechismes-hommage-soeur-elisabeth-germain-session-de-rentree-de-lispc-paris-22-septembre-2009-dir-j-molinario/>].

(10) Voir la communication de Clarisse Tesson : « La création de l'Institut Regina Mundi (1954) : ouvrir la théologie aux religieuses pour rénover la vie religieuse féminine ? », Séminaire annuel : « Les archives du pontificat de Pie XII : recherches en cours », Rome, École française de Rome, 5 mai 2025.



Les 80 ans de l'ouverture aux femmes de la faculté de théologie catholique à Münster

PAR MANUELA MOHR

En 2025, la faculté de théologie catholique de l'université de Münster, dont les origines remontent à la fondation d'un collège jésuite au XVI^e siècle, fête 80 ans d'études féminines. À la réouverture de la faculté en 1945 – les activités universitaires ont été suspendues pendant quelque temps à la fin de la Seconde Guerre mondiale –, les femmes obtiennent le droit de s'y inscrire en tant qu'étudiantes régulières, tandis que l'Université de Münster autorise les étudiantes depuis 1908 dans les autres facultés. C'est à l'occasion de cette étape décisive dans l'histoire de la faculté de théologie catholique que nous souhaitons partager les résultats de notre séjour aux archives universitaires münsteriennes en février de cette année.

Située en Rhénanie du Nord-Westphalie, Münster est la capitale de la province prussienne de Westphalie de 1815 à 1946. Au semestre d'hiver 1908/09, les femmes prussiennes sont pour la première fois autorisées à suivre des études régulières ; six femmes s'inscrivent alors à l'université de Münster. Au même moment, dans le cadre de la réforme de l'enseignement secondaire féminin, des écoles sont fondées pour préparer les filles au baccalauréat. La particularité de cette première génération d'étudiantes se manifeste d'emblée : étant donné que l'accès à l'éducation pour les femmes passait par des détours avant cette réforme, elles étaient en moyenne nettement plus âgées que leurs camarades masculins (1). Quelques années auparavant, le 19 décembre 1902, le Sénat de l'Université de Münster s'était prononcé sur l'admission des auditrices en accordant à la faculté de théologie catholique un statut à part : « Le Sénat se prononce en faveur de l'inscription des bachelières dans les facultés de droit et de sciences politiques ainsi que dans les facultés de philosophie et de sciences naturelles, sous la condition que cela ne confère pas le droit d'assister aux conférences de la faculté de théologie catholique » (2). Jusqu'en 1945, les études de théologie catholique sont réservées aux prêtres ou futurs prêtres.



Seules quelques religieuses, travaillant souvent comme enseignantes dans des lycées pour filles, suivent des cours en tant qu'auditrices avec une autorisation spéciale de l'évêque. Les listes du personnel qui contiennent souvent un bilan de la fréquentation estudiantine par faculté (3) révèlent qu'en 1909, une première auditrice rejoint la faculté de théologie catholique (les premières auditrices libres à l'Université de Münster ont déjà pu s'inscrire en 1905) : il s'agit de Sœur Raphaela Tillessen, seule femme à la faculté parmi 309 hommes inscrits. Sa présence attestée pendant trois semestres est d'autant plus remarquable que la faculté avait catégoriquement refusé les femmes à plusieurs reprises à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Les archives universitaires conservent notamment les lettres du doyen Peter Hüls qui révèlent « l'effroi face à une évolution qui menace d'ébranler l'ordre traditionnel d'une institution masculine, pilier des structures de pouvoir dominantes dans la société et l'Église ». (4) Pendant qu'elle suit des cours à la faculté de théologie catholique, Sœur Raphaela Tillessen loge au Collegium Marianum, une institution destinée à accueillir des religieuses pour mener une vie spirituelle et communautaire tout en suivant des cours les préparant aux examens pour l'enseignement dans le secondaire (5). En effet, Sœur Raphaela devient la directrice d'un lycée catholique à Lippstadt et, en 1919, met en place un cursus de formation de maîtresses dans une école de filles rattachée au lycée (6).

Après la Seconde Guerre mondiale, la faculté de théologie catholique münsterienne est prise d'assaut par les femmes : au semestre d'hiver 1946/47, on y compte 102 femmes parmi 350 hommes. Depuis la première inscription des femmes, leur nombre se réduit de deux tiers jusqu'à la fin des années 1960 avant d'augmenter de nouveau. Toutefois, la proportion des femmes à l'université est en augmentation quasi constante entre 1946/47 et le milieu des années 1974. En 1946/47, toutes facultés confondues (étrangers et auditeurs compris), on compte 2360 hommes et 968 femmes. Les femmes représentent alors 29 % de la fréquentation estudiantine. Dix ans plus tard, 5523 hommes et 1590 femmes au total fréquentent l'université (les femmes représentent seulement 22,35 %), alors qu'on recense 313 étudiants et seulement 11 étudiantes en théologie catholique. Encore dix ans plus tard, en 1966/67, 11 869 hommes et 4 443 femmes sont inscrits à l'université (le taux des femmes est de 27,23 %), mais à la faculté de théologie catholique, on dénombre 474 hommes et 18 femmes. En 1974/75 (dernier semestre pris en compte dans les statistiques), 16 887 hommes et 9 498 femmes sont inscrits, ce qui équivaut à une présence féminine de 35,99 % ; en théologie, il y a 529 hommes et 149 femmes. Quant à l'évolution du nombre d'étudiants en théologie catholique, il ne baisse que peu entre 1946 et le milieu des années 1960 avant de croître considérablement jusqu'au début des années 1970. Le graphique ci-dessous qui recense biannuellement les femmes et les hommes au semestre d'hiver met en évidence la présence des hommes et des femmes en théologie catholique afin d'apprécier l'évolution de l'écart :

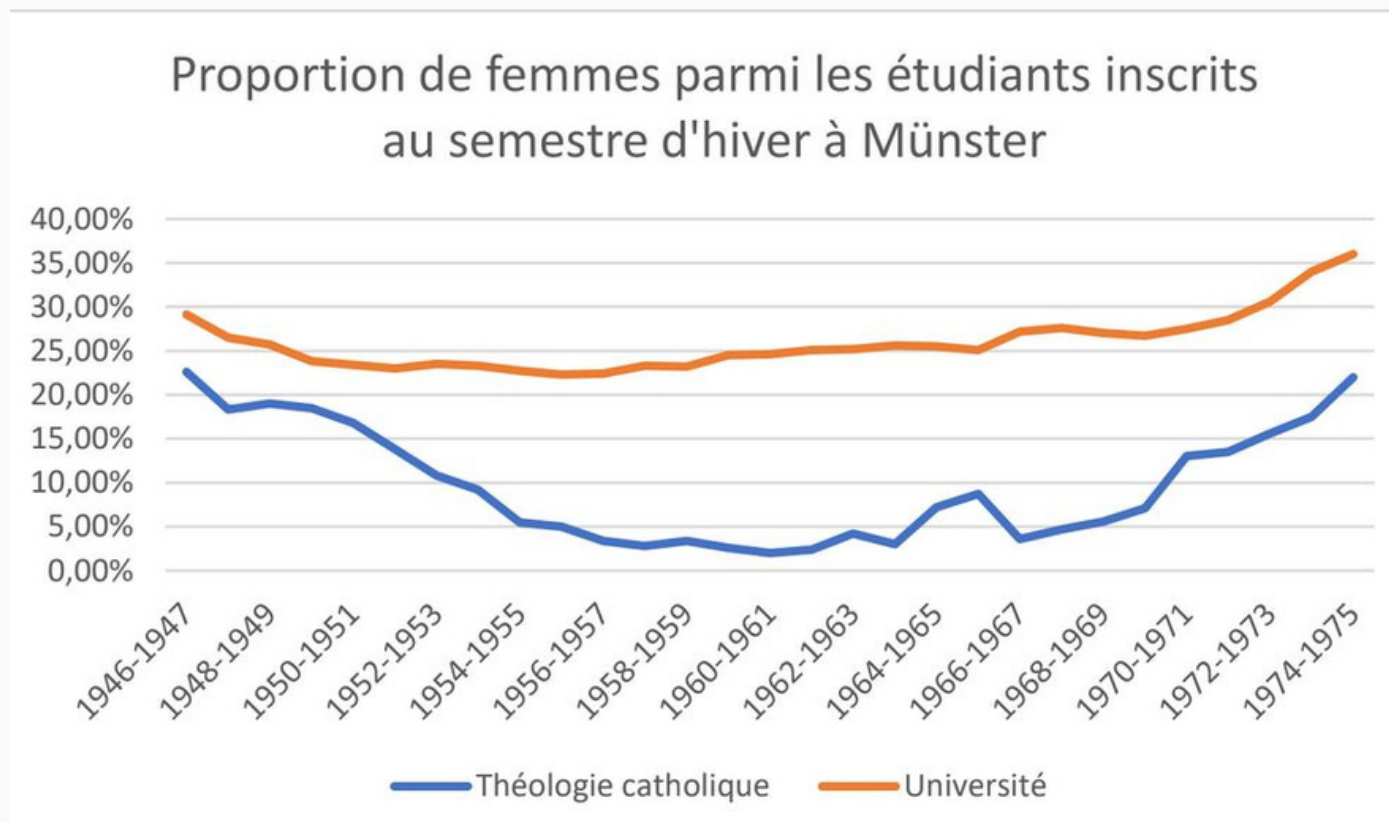


Fig. 1 Les femmes et les hommes à faculté de théologie catholique de Münster (<https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:6:1-336036>).



Au vu de la ruée des femmes sur toutes les facultés de l'Université de Münster dès sa réouverture progressive (fin 1945 - début 1946), le gouvernement militaire britannique envisage d'endiguer les inscriptions féminines dès 1946 : « En raison de l'afflux actuel à l'université, il est inévitable de privilégier les candidats masculins par rapport aux candidatures féminines. Aussi dure que cette mesure puisse être pour certains, les études féminines doivent être freinées. De nombreuses raisons conduisent à cette conclusion » (7). Explicitement désavantagées, les femmes font l'objet de mesures restrictives qui prétendent sauver en même temps leur honneur et celle des institutions du supérieur : en effet, en 1943, le Ministère du Reich pour la Science, l'Éducation et l'Enseignement pour le Peuple considère que

[l]a poursuite sans restriction des études féminines a entraîné, ce semestre, une nouvelle augmentation significative du nombre d'étudiantes. Il ne fait aucun doute que cette nouvelle hausse est en partie liée aux mesures générales de mobilisation du travail. Autant l'arrivée de jeunes talents réellement compétents et qualifiés, qui aspirent sérieusement à une insertion professionnelle, est à saluer, autant il est nécessaire, face à l'augmentation constante des étudiantes, que le contrôle des étudiantes soit effectué avec une rigueur et une minutie particulières, et cela, non seulement dans l'intérêt des universités, mais aussi pour la réputation des études féminines. (8)

Pourtant, moins de deux décennies plus tard, une femme décroche un doctorat à la faculté de théologie catholique de Münster : en 1962, Helga Marga Voss-Hofmann est la première docteure de la faculté (9). Les archives universitaires conservent son *curriculum vitae* qui permet de retracer son parcours et d'apprécier la particularité des études qu'elle fait, alors que le nombre d'étudiantes à la faculté est au plus bas à Münster :

Je suis née le 8 août 1926 à Brême [...]. En 1950, j'ai passé mon baccalauréat à l'école secondaire pour jeunes filles St. Angela à Osnabrück-Haste. Depuis le semestre d'été 1950, je suis inscrite comme étudiante en théologie catholique à la faculté de théologie catholique de Münster. Après avoir terminé mes études philosophiques et poursuivi des études linguistiques en grec et en hébreu, je me suis consacrée avec un intérêt particulier aux disciplines historico-critiques, domaine dans lequel j'ai également choisi le sujet de mon travail de fin d'année sous la direction du professeur B. Kötting à Münster. Trois voyages d'études en Italie ont contribué à compléter ma formation, en particulier dans le domaine de l'archéologie chrétienne. Un séjour de plusieurs mois à Rome en tant que boursière de la Petrarca-Gesellschaft m'a offert l'opportunité de mener les recherches nécessaires à mon travail dans les catacombes romaines et, en parallèle, de travailler dans les instituts romains, notamment à l'Institut archéologique allemand. En plus des conseils méthodologiques du professeur Kötting, l'évaluation de mes recherches à Rome par le secrétaire de la Commission pontificale d'archéologie sacrée, le père A. Ferrua [...], a été d'un soutien particulièrement précieux pour moi. (10)



Les séjours à l'étranger ainsi que la conscience du soutien dont lui ont témoigné des prêtres - le professeur Kötting a été ordonné en 1934 - sont remarquables pour une étudiante dans les années 1950. Pendant nos recherches, nous n'avons trouvé que peu d'exemples de voyages d'études réalisés par les femmes à cette époque ; une exception notable pourrait avoir été l'étudiante Elisabeth Dieterle, de Tübingen, que le professeur M. Schmaus recommande au recteur de l'université de Munich pour un séjour en Italie :

L'une de nos étudiantes, Mademoiselle Elisabeth Dieterle de Tübingen, une jeune fille très douée et assidue, me prie d'intervenir en sa faveur auprès de vous, afin que vous puissiez lui accorder une petite aide financière pour le voyage en Italie qu'elle projette. Mgr l'Évêque auxiliaire Neuhäusler lui a déjà rédigé une lettre de recommandation et m'a fait savoir qu'un séjour à l'étranger serait, dans son cas, particulièrement bénéfique pour l'élargissement de ses horizons. Même si j'ignore de quel fonds vous pourriez éventuellement tirer cette aide, je tiens à vous recommander chaleureusement Mlle Dieterle, en raison de ses grandes capacités et de son sérieux. (11)

La continuation du croisement des informations recueillies dans différentes archives, que le projet de recherche aspire à faire signifier à travers la base de données en cours de construction, sera sans nul doute un atout majeur dans la valorisation des parcours de femmes dans la théologie catholique en Allemagne et en Europe.



(1) Happ, Sabine, et Jüttemann, Veronika, « ‘Lasst sie doch denken!’ 100 Jahre Studium für Frauen in Münster », dans « *Lasst sie doch denken!* » 100 Jahre Studium für Frauen in Münster, Münster, Aschendorff Verlag, coll. « Veröffentlichungen des Universitätsarchivs Münster », 2008, p. 20.

(2) Archives universitaires de Münster, Best. 4, n° 22/1.

(3) « Personal-Verzeichnis der Westfälischen Wilhelms-Universität zu Münster » ; ce document porte parfois le titre « Personal- und Vorlesungsverzeichnis der Westfälischen Wilhelms-Universität zu Münster » et est consultable en ligne : <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:6:1-336036>. Ces annuaires du personnel contenant des listes d'étudiants connaissent une parution irrégulière, tout comme les listes d'étudiants qui ne sont plus imprimées régulièrement à partir de la Première Guerre mondiale en raison de la pénurie de papier. Nous remercions l'archiviste, madame Happ, pour ces précisions.

(4) Wacker, Marie-Theres, « Frauen in der (theologischen) Wissenschaft - die Anfänge in Münster (1892-1909) », dans E. Adamiak (dir.), *Feministische Theologie in Europa - mehr als ein halbes Leben. Ein Lesebuch für Hedwig Meyer-Wilmes*, Berlin, LIT, 2013, p. 163. Les lettres du doyen Hüls sont consultables dans les dossiers UAM Best. 22, n° 70 et n° 183. Sur Hüls, on lira aussi Hegel, Eduard, *Geschichte der katholisch-theologischen Fakultät Münster, 1773-1964*, tome 1, Münster, Aschendorff Verlag, 1966, p. 542.

(5) *Ibid.*, p. 164-165.

(6) Overhoff, Jürgen, « 100 Jahre demokratische Erzieher*innenausbildung in Deutschland. Das Beispiel der Marienschule Lippstadt (1919-2019): Historischer Kontext, Wandel des Berufsbildes und die Bedeutung der Prüfung als Qualitätssicherung », dans C. Püttmann et J. Schützenmeister (dir.), *Studien zum Unterricht und zur Didaktik in der beruflichen Fachrichtung Sozialpädagogik*, Münster, Waxman, coll. « Didaktik der Pädagogik », 2020, p. 15.

(7) Esquisse de la lettre du 21 septembre 1946 : « Les règlements du gouvernement militaire concernant l'admission des étudiants au semestre d'été 1946 ». Archives universitaires de Münster, Best. 4, n° 641.

(8) Lettre du Ministère du Reich pour la Science, l'Éducation et l'Enseignement pour le peuple, 20 juillet 1943. Archives universitaires de Münster, Best. 22, Nr. 91.

(9) Son diplôme de doctorat consultable aux archives (Archives universitaires de Münster, Best. 25, n° 372) révèle que sa thèse de doctorat, réalisée sous la direction d'Emil Lengeling, porte sur « La signification de la lumière dans le culte des morts privé et cultuel chez les premiers chrétiens ».

(10) *Curriculum vitae* non daté de Helga Voss. Archives universitaires de Münster, Best. 25, n° 372. Dans le dossier portant la même cote, on trouve également son certificat de maturité du 27 février 1958 et ses notes obtenues à l'École secondaire privée pour filles (section linguistique et économie domestique).

(11) Lettre du professeur M. Schmaus au recteur de l'Université de Munich, le professeur W. Gerlach, du 15 juin 1950. Archives universitaires de Munich, K N 1a Bd 7.



Questionnaire et interviews

Quelques-unes de nos lectrices ont rempli le questionnaire (anonyme et sécurisé) sur les études de théologie catholique en ligne, qui s'adresse à des étudiantes ou anciennes étudiantes, enseignantes ou anciennes enseignantes. Il est toujours possible d'envoyer vos réponses via ce lien :

<https://lsurvey-pedago.univ-st-etienne.fr/index.php/234922?lang=fr>

Certaines ont également indiqué leur disponibilité pour une interview. Nous allons prochainement revenir vers vous par mail, mais nous ne pourrons pas programmer une rencontre virtuelle avec chacune. Merci pour votre compréhension.

Nous encourageons nos lecteurs et lectrices à nous faire part de leurs remarques à tout moment en écrivant à femmes-theologie@services.cnrs.fr, et à diffuser cette newsletter dans leur réseau.